

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 113 (2010)

Artikel: L'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy dans ses prémices, 1314-1449

Autor: Hubleur, Séverine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-553665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy dans ses prémices, 1314 - 1449

Séverine Hubleur

Dans le cadre d'un travail de mémoire de licence¹, nous nous sommes proposé de travailler sur la comptabilité de l'hôpital de Porrentruy. De découverte en découverte ainsi qu'en comparant les résultats de nos recherches avec ceux d'autres études portant sur les hôpitaux au Moyen Age, il a été possible de reconstituer, dans les grandes lignes, les conditions d'accueil au sein de l'hôpital de Porrentruy à ses débuts. Au vu du faible nombre de documents étudiés et des lacunes qu'ils contiennent, cet article livre néanmoins plus un éclairage sur l'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy qu'une image réelle et précise de la gestion de ce dernier.

Les hôpitaux au Moyen Age

Existant depuis les origines du christianisme, les hôpitaux sont d'abord des fondations ecclésiastiques. Jusqu'au XI^e siècle, ils sont en majorité des créations épiscopales. Mais, dès le XIII^e siècle, une charité nouvelle commence à voir le jour : celle des milieux laïcs, que l'on nomme charité municipale. Les villes créent leurs propres hôpitaux, dont elles gèrent l'intégralité du patrimoine, ce qui semble avoir été le cas à Porrentruy en ce début de XIV^e siècle². Les établissements hospitaliers sont avant tout des lieux d'accueil pour personnes pauvres (mendiants, enfants abandonnés, orphelins, femmes en couche, vieillards et pèlerins) car c'est en lien avec cette idée d'accueil et d'hospitalité que ces établissements sont nommés ainsi (*hospital* en français de l'époque). Les hôpitaux bénéficient de divers legs de fidèles, puisque l'assistance médiévale repose sur une vision positive du pauvre qui symbolise le Christ dans sa vie terrestre. Faire aumône représente une manière de se sanctifier, et faire œuvre de charité une porte ouverte sur le salut de l'âme.

Premières mentions de l'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy

Tout commence semble-t-il en 1314³ lorsque les bourgeois de la ville décident d'acheter des terres au nom de l'hôpital. La culture de ces terres, situées à Porrentruy même, procurera une rentrée d'argent régulière durant plusieurs années. Il faut cependant nuancer le sens du nom *hôpital* : il ne s'agit pas encore d'un établissement où sont logés les nécessiteux mais plutôt d'une organisation d'entraide, sans siège établi en ville de Porrentruy⁴. Par la suite, de nombreux biens fonciers seront acquis par les bourgeois au nom de l'hôpital qu'ils gèrent, et ce n'est qu'en 1406 que la fondation de ce dernier sera rendue officielle.

	Lieu	Date	Moyen d'acquisition
Maison dite des Etuves	Porrentruy	1345	Provenant de Hubelin de Courgenay au profit de l'hôpital
Moulin des Vauches	Porrentruy	1400 à 1408	Constitution de cens sur le moulin
Vignoble	Wattwiller (Alsace)	1393	Vendu à l'hôpital
Pièces de terres issues de finages	Bressaucourt	1394	Réquisitionnées par un certain Heschemant
Terres situées sur le finage de Burate	Bure	1318	Vendues à l'hôpital par Huguenin Bonevier
Terres	Bure	1337	Vendues à l'hôpital par les héritiers de Vuillemin de Florimont

Quelques-unes des nombreuses donations et acquisitions faites par la bourgeoisie au nom de son hôpital.

1^{er} novembre 1406, fondation de l'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy

En date du premier novembre 1406, toutes les personnes influentes de la ville (bourgeois, nobles, ecclésiastiques) sont réunies à la maison des bourgeois pour y officialiser la fondation de l'hôpital. La longue attente de près d'un siècle entre l'acquisition des premières terres et maisons et la fondation est sans nul doute liée au fait que les bourgeois ne possédaient jusqu'alors pas de rentrées d'argent suffisamment importantes pour maintenir un établissement hospitalier à flot, si petit fût-il. L'élan est donné en

1406 par deux importantes donations. La première émane de noble dame Marguerite de Brémencourt, veuve du chevalier Borquart Sporer d'Eptingen, qui lègue à l'hôpital ses finages et territoires de Bure et de Burate ainsi qu'un cens de cinq émines⁵ de blé et d'avoine tous les deux ans. La seconde provient de Jehan Perrin, d'Alle, qui lègue à la bourgeoisie, pour son hôpital, une maison avec sa grange. Par ces donations, ces deux personnes figurent au rang des fondateurs de l'établissement et sont citées dans l'acte de fondation. A ces deux importants legs s'ajoute un autre de la part des bourgeois, qui donnent, au nom de leur conseil, cent florins d'or⁶ pour acheter rentes et cens au profit de l'hôpital. Il y a fort à penser que ces trois donations ont généré l'impulsion pour fonder de manière officielle un hôpital en ville de Porrentruy en 1406, projet élaboré bien des années avant.

Voici quelques passages de l'acte de fondation daté du premier novembre 1406 et écrit en moyen français⁷. Il est aujourd'hui conservé aux Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy.

En nom de Sainte Trinitey, du Pere, du Fil et du Sainct Esperit, Amen. Nous Vuillemins Bidremant, en ce temps maistre bourgeois de la ville de Pourrentru, Perrin Sannaire, confourtour⁸, Jehan de Boncourt, Henchemans de Rocourt, escuiers, Cuenin Grossechambe, en ce temps preuost de la dicte ville, Vernier de Corenol, embourg ou fabrician de l'eglise parochaul de Pourrentru, Gauthier Tuchemant et Jehannenat Quaignate, touz bourgeois de Pourrentru, en ce temps consoilliers ou du consoil de la dicte ville...

Mehuz de deuotion, desierans accroitre le deuin office et faire chose par quoy oures de pitie et de misericorde soient faictes et accomplies pour la sustentacion des poures de Jesus Crist, en lenneur de Sainte Trinitey, du Pere, du Fil et du Sainct Esprit, de la glorieuse Vierge Marie, mere de Dieu, de Monsire Saint Eloys et de toute la court celestiaul de paradis...

Nous havons fondez, instituez, fais, creez, instaurez et ordonnez... par ces presentes lettres, par toute manière et fourme que meulx pouhons... ung hospitaul en la dicte ville de Pourrentru...

L'acte de fondation nous éclaire sur la gestion de l'hôpital. C'est en effet dans cet acte que l'on trouve le « règlement » de l'établissement, dont voici les lignes les plus importantes :

Nous voulons et ordonnons que ou dit hospitaul soient tousjours trois gouvournours a leurs vie pour gouverner le dit hospitaul, et que ils soient tenuz de jurer de bien et leaulment gouverner le dit hospitaul, les poures, les reuenues, emolumens et choses dicellui, et rendre conte et raison du gouvernement des choses et reuenues dicellui recephues et a recevoir, et des missions⁹ faictes et a faire, a nous du consoil et a nousz successours du consoil ou consoilliers de Pourrentru une fois chescun ans... nous lour

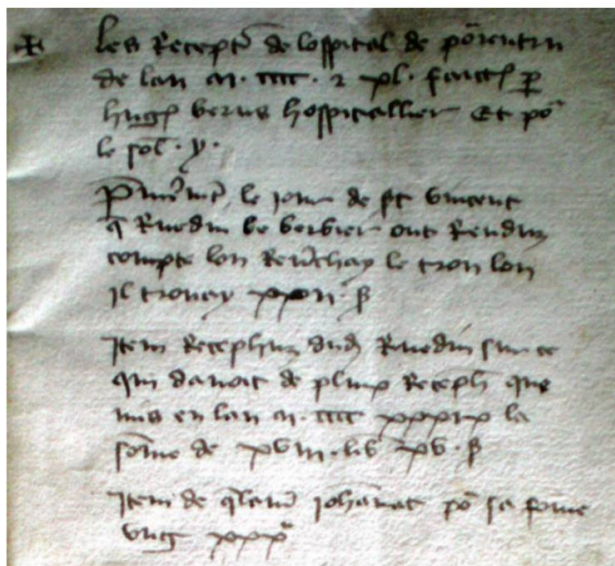
donnons puissance, auctoritey et mandement especial de gouverner le dit hospitaul, soingner et administrer les viures de boire et de mangier, selon la facultey des rentes du dit hospitaul et des poures de Dieu... de faire missions et despenses neccessaires, tant pour le deuin office, cest a sauoir, pour les messes que seront dictes et celebrees au dit hospital, pour les viures et sustentacion des diz poures de Dieu...

On apprend ainsi que l'établissement est géré par trois hommes issus de la bourgeoisie de la ville. Chaque année, ces derniers doivent rendre compte des activités de l'hôpital au Conseil des bourgeois de la ville. En dehors de ce compte rendu annuel, les gouverneurs semblent avoir carte blanche pour gérer au mieux l'établissement, sans réelle restriction, nourrir et héberger les pauvres étant leur principale fonction.

Le règlement qui est intégré dans l'acte de fondation restera en vigueur jusqu'en 1611. Des conflits internes se font alors sentir au sein de l'hôpital et il devient impératif d'ajouter certains points à un texte devenu désuet.

La comptabilité de l'hôpital, 1431-1449

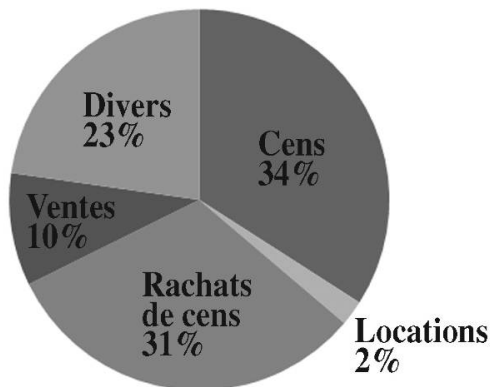
Nos recherches se fondent principalement sur les documents comptables de l'hôpital, c'est-à-dire sur les cahiers de recettes et de dépenses annuelles de l'établissement. A cela s'ajoutent les registres de donations faites aux pauvres de l'hôpital au fil des ans et qui représentent un apport d'argent considérable. Nous devons malgré tout souligner qu'il n'existe pas de documentation comptable pour la période qui s'étend de la fondation, en 1406, à 1431.



Extrait des registres de recettes (ici l'année 1440).

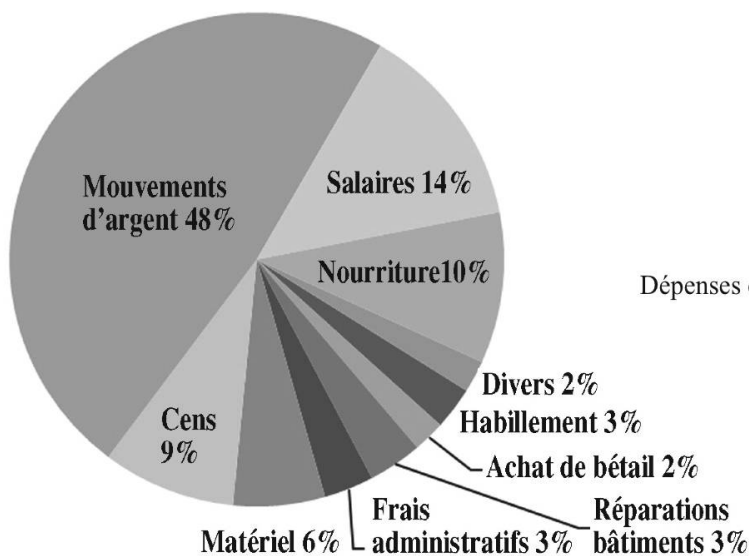
L'étude portant sur les comptes de l'hôpital a permis de cibler clairement le type de recettes et de dépenses en argent enregistrées dès 1431 et dont voici un bref résumé. Il est néanmoins important de souligner qu'une grande partie de la gestion de l'hôpital reste mystérieuse puisqu'elle touche aux transactions en nature, dont nous n'avons trouvé aucune trace dans la comptabilité.

Recettes



Recettes enregistrées à l'hôpital entre 1440 et 1448.

Dépenses



Dépenses consenties entre 1431 et 1442.

Les recettes sont principalement basées sur les *cens*, c'est-à-dire sur les terres qui sont cédées à des tiers pour une certaine somme annuelle. Comme l'hôpital possède de nombreuses terres en Ajoie, les cens représentent une rentrée d'argent importante. La rubrique *vente* comprend tout ce que l'hôpital vend et qui est lié à cinq catégories bien spécifiques :

le bétail, les céréales, les vêtements, le mobilier et les terres. Toutes les choses vendues par l'hôpital correspondent à un surplus. Etant suffisamment ravitaillés, les gouverneurs se débarrassent de ce qui est de trop en le vendant.

La rubrique *rachat de cens* recouvre l'activité bancaire de l'hôpital, que nous évoquerons plus loin. Dans les *divers*, nous avons enregistré le prélèvement du tronc de la chapelle de l'hôpital, les legs de fidèles, les sommes que certains pensionnaires versent afin d'être accueillis à l'hôpital¹⁰ mais aussi les remboursements et arrérages¹¹. Les rentrées d'argent de l'hôpital sont très diverses – et surtout importantes –, ce qui permet à l'établissement de trouver un bon équilibre avec les dépenses, dont la nature est très variée, comme le montre le tableau de la page précédente. Salaires, achats de nourriture, frais de réparations, habillement, etc. sont des dépenses courantes auxquelles s'ajoute celle des *mouvements d'argent*, qui exprime l'activité bancaire de l'hôpital.

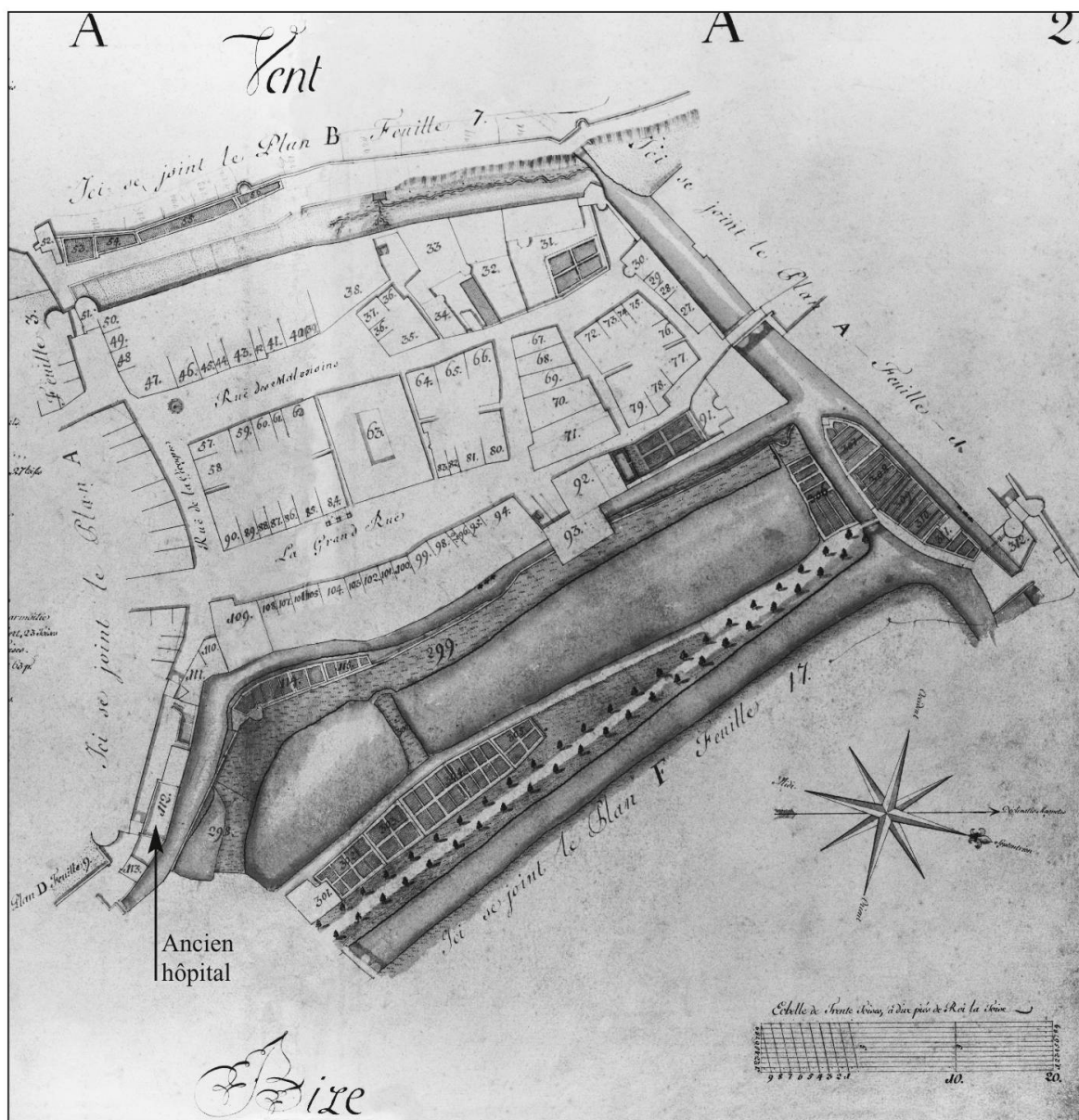
Ces documents comptables nous ont aidé, dans un premier temps, à mettre un nom sur les achats et les rentrées d'argent de l'hôpital, mais n'ont cependant pas permis de décrire clairement le mode de vie qui y régnait. Il a donc fallu puiser dans des études traitant d'hôpitaux de taille plus ou moins identique, dans des villes inscrites dans un contexte politique comparable, pour établir des comparaisons et imaginer aussi précisément que possible la vie qu'on menait dans un hôpital au milieu du XV^e siècle¹².

Un hôpital en ville de Porrentruy, tentative de reconstitution du quotidien de l'établissement

Emplacement en ville de Porrentruy

L'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy est situé dès 1406 sur les bords de la Beuchire, au lieu-dit «Entre les deux portes» (porte Saint-Germain), à l'endroit où se trouve actuellement la police cantonale (8, rue du 23-Juin) et non loin du futur Hôtel-Dieu.

L'acte de fondation¹³ indique : *Ung hospitaul en la dicte ville de Pourrentru, en la plaice estans entre les deux portes que lon dit la porte oysel decoste la fonteine daubussiere, lequel hospitaul autrefois hauoit estez proposez et ordonnez a faire audit lieu...*, ce qui laisse penser que le lieu d'établissement de l'hôpital avait été choisi bien avant 1406. Il s'agit en fait d'une maison achetée par les bourgeois à un certain Hubelin de Courgenay en 1345 pour la somme de dix livres bâloises et qui devient, en 1406, le lieu où s'installe l'hôpital.



Emplacement de l'hôpital en ville de Porrentruy, d'après l'Atlas contenant les plans géométriques du ban et territoire de Pourentrui par Jaquet et Laubscher (1752 et 1754). L'ancien hôpital, situé dans la porte Saint-Germain, sur les bords du canal du moulin, porte le n° 112 (en bas à gauche). Coll. Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (MHDP).

Architecture et aménagement intérieur

Ainsi que le souligne Nicole Brocard dans son ouvrage sur les hôpitaux aux XIV^e et XV^e siècles, le bâtiment hospitalier est souvent pourvu de trois parties indispensables. Comme c'est le cas par exemple pour les hôpitaux Saint-Esprit de Dôle et Saint-Jacques de Besançon, il y a tout d'abord la

maison, avec ses chambres plus ou moins nombreuses selon l'établissement. Une chapelle est attenante au bâtiment où logent les pensionnaires ; elle offre une aide spirituelle de proximité aux pauvres recueillis à l'hôpital. Cette chapelle correspond souvent avec les chambres des pauvres et malades au cas où ils seraient dans l'incapacité de se déplacer. Enfin, cette architecture classique est complétée par un cimetière dans les environs proches de l'hôpital. Dans le cas de Porrentruy, les sources n'éclairent que très peu l'architecture générale du bâtiment. Nous pouvons affirmer que l'établissement est bipartite. Il est constitué d'une maison de taille assez petite et pourvue d'une cour intérieure et d'un jardin, mais le cimetière ne semble pas se trouver dans l'enceinte de l'hôpital. Lorsque les pensionnaires de l'hôpital décèdent, il n'est malheureusement pas inscrit où ils sont enterrés. Néanmoins, le plan de la ville de Porrentruy en 1500 dressé par Pierre Pégeot¹⁴ nous montre que le cimetière (église Saint-Pierre) ne se trouve pas très loin de l'hôpital. En définitive et en l'absence de documents précis, nous devons supposer que l'hôpital de Porrentruy, d'un point de vue architectural, n'est pas entièrement différent de ceux que l'on trouve dans le diocèse de Besançon et dont nous venons de faire mention.

Les sources restent également évasives quant aux matériaux utilisés pour la construction du bâtiment. Certaines phases de travaux sont à relever pour les années étudiées, notamment la réfection du toit de l'hôpital en 1440 : les gouverneurs décident de remplacer les essanes (petits tavaillons de bois d'environ soixante centimètres), qu'il fallait changer régulièrement. Mentionnons également les travaux effectués en 1438 et 1439 lorsque les gouverneurs décident de faire refaire une chambre chauffée dans l'hôpital. Cette pièce appelée *poille* est entièrement restaurée, les sols et les murs sont remis à neuf ; les sources nous indiquent que l'on étale une sorte de terre blanche (mortier) sur laquelle on pose ensuite des planches¹⁵. Si l'on admet que l'hôpital de Porrentruy ne devait pas faire exception au type de constructions exécutées à l'époque, il est très probable qu'on ait massivement utilisé le bois (murs en bois et mortier ; toit en bois également) bien que les sources ne le mentionnent pas explicitement.

L'aménagement intérieur de l'hôpital de Porrentruy est aussi difficile à définir. Dans les sources, de nombreux passages mentionnent les repas préparés à l'hôpital mais aucune description ne permet de se représenter la cuisine de manière précise. En contrepartie, nous sommes en mesure de donner quelques indications sur les ustensiles grâce aux diverses dépenses enregistrées entre 1431 et 1442. Nous avons ainsi pu dresser une liste non exhaustive du matériel qui servait à la préparation des repas et à la conservation des aliments. Nous trouvons des pots en métal, des bols, des rôtis (casseroles), mais également des sacs en chanvre dans lesquels on conservait des denrées alimentaires telles que les céréales, et des paniers.

Outre la cuisine, le bâtiment comporte un poille (pièce chauffée), des chambres où logeaient les malades et les employés de la maison, un cellier dans lequel on entreposait les denrées et un grenier.

Le mobilier, souvent issu de legs, de donations ou d'achats de deuxième main, est extrêmement rustique, simple et souvent détérioré en raison des modestes moyens financiers de l'hôpital (et des hôpitaux en général). Nous trouvons tout d'abord des couches de bois garnies de paillasses. Le nombre de couches ne permet pas de définir clairement le nombre de pensionnaires que peut accueillir l'hôpital mais donne un ordre de grandeur¹⁶. Au vu des quantités de nourriture achetées et des frais liés à l'achat de vêtements et de chaussures, nous avançons le chiffre de huit à dix pensionnaires. En dehors des paillasses, il se trouve parfois des matelas à plume, comme c'est le cas à la léproserie de Porrentruy¹⁷. Ces matelas semblent faire partie du mobilier de l'hôpital puisqu'il en vend même à plusieurs reprises. De vieux coffres de rangement, des draps, des coussins, des oreillers et des couvertures viennent compléter ce maigre ameublement. Nos sources n'ont pas permis d'établir l'existence d'une pièce commune équipée de bancs, sièges et tables, où les pauvres auraient reçu de la nourriture. Pourtant, la plupart des hôpitaux médiévaux en possédaient reçu une.

L'éclairage et le chauffage accaparent une grande part des dépenses annuelles. Les gouverneurs achètent de grandes quantités d'huile, destinée dans la plupart des cas à alimenter les lampes à huile¹⁸. D'importants frais de chauffage viennent s'ajouter à ceux de l'éclairage. On procède durant toute l'année à l'achat de charretées de bois destinées aux pièces de l'hôpital pourvues d'une cheminée ou d'un âtre. Les dépenses liées à l'achat de bois représentent la moitié de ce qui est dépensé annuellement pour la nourriture par exemple. Cet élément s'explique par la croyance médiévale selon laquelle le chauffage a des vertus thérapeutiques.

En résumé, l'aménagement intérieur de l'établissement paraît très sommaire, même si les sources ne nous éclairent que trop peu sur ce sujet. L'hôpital est peut-être mieux équipé qu'on l'imagine.

Le personnel

Grâce aux registres de dépenses, on a pu répertorier les personnes employées au sein de l'hôpital dès 1431. La plupart d'entre elles travaillent par intermittence pour ce dernier mais certaines, comme les gouverneurs ou les servantes, y restent toute l'année, leur présence étant indispensable.

Les recteurs, appelés également maîtres gouverneurs, sont trois à se succéder annuellement à la direction de l'hôpital. Ils assurent de nombreuses

charges. La première est de s'occuper de la gestion courante de l'établissement, en veillant à ce que les dépenses ne dépassent pas entièrement les recettes. Leur fonction est très importante : par leur situation de bourgeois, leurs connaissances comptables et leur capacité à gérer un établissement tel qu'un hôpital, ils appartiennent à l'élite de la société de Porrentruy, raison pour laquelle nous retrouvons nombre d'entre eux à d'autres postes au Conseil de la ville¹⁹. On ne fait aucune mention de salaires versés à ces derniers dans les douze comptes étudiés mais nous savons qu'ils étaient logés, nourris et blanchis avec leur famille au sein de l'hôpital durant leur mandat qui pouvait atteindre, dans certains cas, près de vingt ans. Bien qu'aucun document ne l'atteste, les gouverneurs de l'hôpital étaient probablement payés en nature (grâce aux cultures céréalières de l'hôpital par exemple). En résumé, le poste de gouverneur est plus lié à la renommée qu'à un éventuel train de vie aisé²⁰.

Les servantes et serviteurs sont quant à eux engagés pour l'entretien des pauvres, mais aussi pour assurer la production agricole et les charges ménagères. Ce sont en quelque sorte les gens à tout faire. Leur présence est difficilement détectable et quantifiable dans les sources puisque les pauvres valides accueillis à l'hôpital exécutent également certains travaux. Les serviteurs sont payés environ quatre deniers par an, ce qui est très peu en comparaison d'autres employés de l'hôpital qui perçoivent d'importantes sommes. Mais les serviteurs sont entretenus par l'hôpital.

Nous avons répertorié deux chapelains à l'hôpital de Porrentruy durant la période de 1431 à 1442. Ils célèbrent les messes à la chapelle de l'hôpital et s'occupent spirituellement des pensionnaires de l'établissement. Les gouverneurs font appel à eux pour les enterrements, les messes anniversaires, les fêtes, mais aussi pour prier pour les pensionnaires malades. Leur implication dans la médecine n'est pas à exclure puisque les religieux sont souvent les mieux formés dans les soins médicaux de base à cette époque. Ce sont eux qui bénéficient du salaire le plus élevé de tous les employés de l'hôpital, soit dix livres par an. Ils ne logent pas dans l'enceinte de l'hôpital.

Les comptes mentionnent également deux bourgeois de la ville de Porrentruy qui semblent aider le maître gouverneur dans ses tâches administratives. L'un est le comptable de l'établissement, il est le plus souvent appelé *ambourg*. Un compte daté de 1431 mentionne un certain Jehan Bellenay²¹ à ce poste. Pour son travail, qui ne doit pas être très astreignant, on le paye entre deux et trois sous par an.

La gestion comptable et la rédaction de la comptabilité sont deux choses distinctes à l'hôpital. Une personne est mandatée pour la rédaction des documents relatifs à la gestion de l'hôpital, en plus de l'*ambourg* : il s'agit du notaire, appelé *clerc* dans nos comptes. La plupart des *clercs* sont connus puisqu'ils signent les documents qu'ils rédigent pour les

gouverneurs. Nous savons, grâce aux études de Pierre Pégeot sur le personnel dirigeant de la ville de Porrentruy, qu'il s'agit de citoyens issus de la bourgeoisie ; certains sont des prêtres.

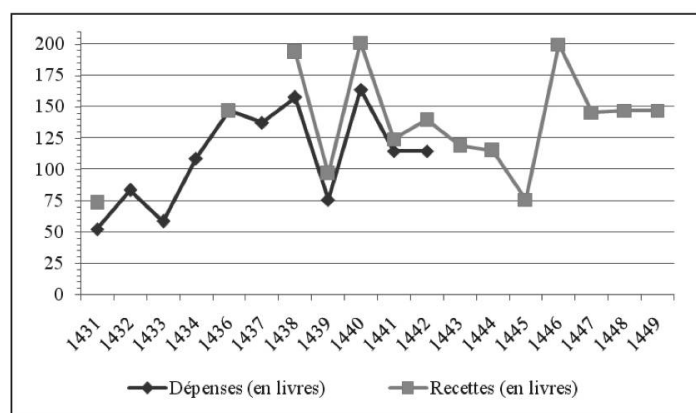
A ce personnel courant s'ajoutent de nombreuses personnes qui travaillent pour l'hôpital et à propos desquelles les renseignements restent très maigres : les bergers, les couturières, le boulanger, le boucher, les ouvriers du bâtiment, les ouvriers agricoles...

L'activité agricole et l'activité bancaire

En étudiant la comptabilité de l'hôpital, il est apparu que l'établissement a, dès ses débuts, une double activité qui lui permet d'obtenir les rentrées d'argent nécessaires à l'entretien de ses pensionnaires. La première de ces activités est économiquement intéressante, puisque des prêts à intérêt sont accordés à des personnes des environs de la ville²². Il s'agit d'une activité bancaire courante au XV^e siècle pour ce genre d'établissement, comme l'atteste l'étude portant sur l'hôpital de Lutry au XV^e siècle (voir la bibliographie en fin d'article).

En outre, l'hôpital possède de nombreuses terres exploitables qui lui procurent d'une part des réserves alimentaires (principalement des céréales telles que le blé, l'avoine et l'épeautre) et d'autre part des rentrées d'argent annuelles grâce aux cens perçus sur ces terres exploitées par des gens de la région. L'hôpital possède aussi un patrimoine immobilier et un cheptel important mais il est impossible, au vu des sources étudiées, de donner des chiffres précis puisque les recettes et dépenses en nature ne sont pas répertoriées dans la comptabilité.

C'est grâce à ces deux activités et aux recettes qu'elles génèrent que les gouverneurs parviennent à maintenir les comptes de l'hôpital à flot. Les rentrées d'argent couvrent la plupart du temps l'intégralité des dépenses, comme l'atteste le graphique ci-dessous²³.



Recettes et dépenses de l'hôpital, de 1431 à 1449.

L'accueil et l'assistance aux nécessiteux

La majorité des personnes accueillies à l'hôpital de Porrentruy sont pauvres ; c'est ce statut qui leur confère le droit d'y être hébergées et nourries. Lorsque des personnes arrivent à l'hôpital, on leur propose une couche où dormir mais également des vêtements, surtout lors de longs séjours. Il n'est pas rare que les gouverneurs achètent des tissus servant ensuite à confectionner des *chausses*, des *chapirons*, des *drappes* ou encore des *robates*²⁴. On achète aussi du cuir pour faire des chaussures, destinées aux pauvres et aux employés de la maison.

L'alimentation des pensionnaires n'est pas très variée mais tous mangent à leur faim. Selon leurs activités, les rations peuvent considérablement augmenter, une personne valide et active recevant plus de nourriture qu'une personne alitée. La majorité des aliments consommés sont issus de productions locales²⁵ ; une grande partie provient des cultures et du cheptel de l'hôpital²⁶.

Type d'aliments	Somme totale dépensée (en livres)	Proportion par rapport à l'achat de nourriture
Viande fraîche ²⁷	28,74	24 %
Beurre	22,29	19 %
Céréales	16,53	14 %
Sel	12,8	11 %
Vin	10	8 %
Pain	7,25	6 %
Légumineuses	6,9	5 %
Huile	4,4	4 %
Poisson	1,8	2 %
Fromage	1,4	1 %
Divers	7,7	6 %

Aliments achetés par l'hôpital, dans les comptes de 1431 à 1443.

La première chose que font les gouverneurs de l'hôpital lorsqu'un pensionnaire se trouve malade est de lui donner une ration supplémentaire de nourriture ; dans les cas répertoriés dans nos sources, du pain, du vin et de la viande. Selon les connaissances médicales de l'époque, on attribue des vertus thérapeutiques à certains aliments. C'est le cas par exemple de la viande de poulet, de mouton, des amandes, du sucre, du pain, du vin, du poisson, des figues et du raisin. A Porrentruy, les malades dont les maux ne sont pas décrits précisément reçoivent les aliments cités plus haut en première cure.

En dehors de l'alimentation qui fait office de médicament, plusieurs plantes sont utilisées pour soigner les maux dont souffrent les pensionnaires de l'hôpital. C'est ainsi que l'on fabrique des laxatifs, des purgatifs mais également des onguents contre les douleurs musculaires ou la toux. Comme les hôpitaux fabriquent eux-mêmes leurs remèdes, il en est rarement fait mention dans nos sources²⁸.

La présence de médecins, de chirurgiens ou de barbiers n'est pas clairement explicite dans les comptes de l'hôpital de Porrentruy mais l'un des gouverneurs est nommé Ruedin le Barbier (barbier), ce qui pourrait laisser entendre que son implication au sein de l'hôpital était également médicale. Les barbiers rasent la barbe et coupent les cheveux, mais, grâce à leur habileté instrumentale, c'est à eux que l'on fait appel pour pratiquer les saignées, censées purger les corps malades des humeurs altérées. Nous ne savons pas si ce fut le cas à Porrentruy entre 1431 et 1449. Mais il est certain que l'hôpital est avant tout un lieu d'hospitalité pour les pauvres, ce qui le distingue de la léproserie de la ville où sont envoyés les malades les plus atteints et les plus contagieux, notamment les lépreux²⁹.

La pratique religieuse

L'aide spirituelle a, au Moyen Age, une fonction aussi importante que l'hébergement ou les soins courants. C'est pour cette raison que dès la fondation de l'hôpital, le règlement stipule qu'une chapelle, pourvue d'un autel, doit être installée au sein de l'établissement, et que les messes doivent y être célébrées. C'est chose faite en 1416³⁰ lorsque la chapelle Saint-Eloi³¹ est dédiée. Les deux chapelains de l'hôpital récitent des messes pour les pauvres (messes courantes, messes pour les fêtes chrétiennes, les enterrements et messes anniversaires). Si cette chapelle se veut un lieu de prière et d'aide spirituelle pour les pensionnaires de l'hôpital et de toute autre personne, elle ne fait toutefois pas concurrence à l'église mère de Porrentruy, Saint-Germain. Les documents sont très clairs à ce sujet, comme l'atteste ce passage tiré de l'acte de fondation.

Voulons et ordonnons par ces presentes que audit hospitaul soit fait ung aultey au nom de la glorieuse Vierge Marie et de Monsire Sainct Eloi, et que en qui il soit faict et dit le deuin office de Dieu chescune sebmaine selon notre ordonnance et selon les reuenues des rentes et emolumens dudit hospitaul, senz preiudice de leglise parochiaul de Pourrentru, et senz acquerir aucun droit contre le curey dudit lieu. Item voulons et ordonnons que cloche et chloichie soit fais audit hospitaul, et que lon sonoit la messe que en qui sera dicte, et soit dicte et celebree la messe a loure que lon a aucostumez de reuenir de oir messe de leglise monsire saint Germain de Pourrentru, ou a autre hore a notre ordonnance...

Conclusion

Par ces quelques lignes, nous avons tenté de présenter le quotidien de l'hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy dans ses prémices. Certaines questions ont été éclairées par les sources et corroborées par les différentes études hospitalières, toujours plus nombreuses. Cependant, des zones d'ombre subsistent, notamment en ce qui concerne l'aménagement intérieur de l'hôpital, les soins médicaux ou les activités de l'hôpital liées à son exploitation agricole. Mais la comptabilité de l'hôpital n'a pas été entièrement dépouillée et il est certain qu'elle recèle nombre d'informations intéressantes qui permettraient d'affiner le tableau des débuts hospitaliers à Porrentruy.

Séverine Hubleur est licenciée en lettres de l'Université de Lausanne. Elle habite Le Noirmont.

L'HÔPITAL APRÈS 1450, QUELQUES DATES-CLEFS

- 1489 : la municipalité achète une maison à Anastase de Tavanne.
- 1598 : nouvelle ordonnance de police pour Porrentruy, visant à remédier à certains abus dans la gestion de l'établissement.
- 1611 : rédaction d'un nouveau règlement de l'hôpital. Jusque-là, c'est l'acte de fondation qui faisait office de règlement.
- 1753 : plusieurs suppliques sont envoyées à l'évêque de Bâle, lui demandant de faire réparer l'hôpital devenu trop vétuste. Un autre projet d'hôpital est proposé mais est abandonné peu après.
- 1758 : décès d'une dame Chavé, née Willernot, qui fait une importante donation pour la construction d'un nouvel hôpital, à la condition de construire ce nouveau bâtiment dans les trois ans qui suivent son décès.
- 1761 : la maison d'Anastase de Tavanne est rachetée par l'hôpital pour y construire un nouvel établissement hospitalier. Cette maison a l'avantage de se trouver non loin de l'ancien hôpital et d'être bien située en ville de Porrentruy³².
- 1762 : on démolit une grande partie du bâtiment préexistant et on commence les travaux d'après les plans du géomètre Pierre-François Paris.
- 1765 : fin des travaux. Le 21 juin, la chapelle et le bâtiment sont bénis sous le vocable de Saint-Joseph. L'Hôtel-Dieu de Porrentruy entre en activité.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

BROCARD Nicole, *Soins, secours et exclusion : établissements hospitaliers et assistance dans le diocèse de Besançon XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

- CUISENIER Robert, *La vie d'une communauté vers l'an 1500 : les pauvres et l'hôpital de Montbéliard*, Bulletin de la société d'Emulation de Montbéliard, 1986, 82^e vol., fasc. 109, 1987, p. 17-159.
- DONZE Pierre-Yves, *L'hôpital bourgeois de Porrentruy (1760-1870) : gestion du patrimoine, médicalisation des soins et assistance aux pauvres*, Porrentruy : Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, 2000.
- MEMBREZ Albert, *L'Hôtel-Dieu de Porrentruy*, Porrentruy : Imp. du Jura, 1952.
- PEGEOT Pierre, *Le Pays de Montbéliard et la région de Porrentruy au Moyen Age : peuplement et démographie*, Nancy, [s.n.], 1982.
- PEGEOT Pierre, « Les franchises et l'évolution institutionnelle de Porrentruy et de Montbéliard du XIII^e au milieu du XVI^e siècle : étude comparative », in : *Le Pays de Montbéliard et l'ancien Evêché de Bâle dans l'histoire*, Montbéliard, Porrentruy, 1984, p. 71-84.
- REBETEZ Jean-Claude (dir.), *Pro Deo. L'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle*, Porrentruy, Delémont : Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, 2006.
- ROD Yann, Jomini Marie-Noëlle, Moser Marie-Hélène, *Les hôpitaux vaudois au Moyen Age. Lausanne, Lutry, Yverdon*, Lausanne : Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 2005.
- VAUTREY Louis, *Histoire de Porrentruy*, Porrentruy, Imp. typographique de J. Gürtler, 1878, (chap. XV, p. 140 et suiv.).

NOTES

¹ Hubleur Séverine, *Emergence d'un établissement hospitalier dans une petite ville jurassienne. Les comptes de l'hôpital bourgeois de Porrentruy 1431-1449*, Lausanne : Université, 2009.

² Les documents ne font pas mention de la gestion de l'hôpital avant 1406, date à laquelle les bourgeois officialisent sa fondation. Mais son existence est avérée dès 1314 dans des actes de propriété. A aucun moment il n'est dit que ce dernier est géré par les milieux ecclésiastiques ; ce sont les bourgeois de la ville qui y pourvoient.

³ 1314 est la date du plus vieux document retrouvé pour l'heure et qui mentionne l'hôpital de Porrentruy. Ce document se trouve aux Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy (ABP) sous la référence « Propriétés de l'hôpital, 15 : Terres à Porrentruy (1314-1780) ».

⁴ Les transactions et actes exécutés pour l'hôpital se font à la maison des bourgeois en ville de Porrentruy.

⁵ L'*émine* est une ancienne mesure de volume des céréales.

⁶ Le *florin* est une unité monétaire équivalant à 23 sous ou 276 deniers dans nos sources.

⁷ Il existait vraisemblablement deux autres actes de fondation datés eux aussi de 1406 mais écrits en latin et adressés pour l'un à l'archevêque de Besançon Thiébaud de Rougemont, et pour l'autre à l'antipape Benoît XIII, qui approuvèrent cette fondation en 1407. Le premier se trouve aujourd'hui aux ABP (Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy) sous la référence *Propriétés de l'hôpital, Fondations, donations et legs*, mais le second n'a pas été retrouvé. L'acte de fondation et les approbations des autorités ecclésiastiques sont édités dans : Trouillat Joseph, *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, tome 5, Porrentruy, 1867. Une copie se trouve également aux AAEB sous la cote A 57.

⁸ Le *conforteur* est le second du maître-bourgeois de la ville. Il est préposé aux finances.

⁹ Les *missions* sont les dépenses.

¹⁰ Il n'est pas rare que des personnes paient pour finir leurs jours à l'hôpital.

¹¹ Sommes versées périodiquement par un gouverneur suite à un bénéfice enregistré les années précédentes.

¹² Notre analyse a été mise en parallèle avec celles de Nicole Brocard, *Soins, secours et exclusion : établissements hospitaliers et assistance dans le diocèse de Besançon XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1998, et de Robert Cuisenier, *La vie d'une communauté vers l'an 1500 : les pauvres et l'hôpital de Montbéliard*, Bulletin de la société d'Emulation de Montbéliard, 1986.

¹³ ABP, liasse *Propriétés de l'Hôpital, Fondations, donations et legs*.

¹⁴ Dans *Le pays de Montbéliard et la région de Porrentruy au Moyen Age. Peuplement et démographie*, Nancy, 1982, p. 340.

¹⁵ Cette action est nommée *plaitonement*.

¹⁶ Au Moyen Age, il n'est pas rare que les pensionnaires des hôpitaux dorment à deux dans les lits, par économie de place d'une part, et pour se transmettre la chaleur d'autre part.

¹⁷ Nous nous référons ici à l'article de Jean-Claude Rebetz, « Les lépreux », dans *Pro Deo. L'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle*, Porrentruy, Delémont : Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, 2006, p. 242-248.

¹⁸ Un faible pourcentage de cette huile est utilisé dans la préparation d'onguents destinés à guérir divers maux.

¹⁹ L'accession au poste de gouverneur est tantôt antérieure, tantôt postérieure à l'accession au Conseil de la ville.

²⁰ Au contraire, ce sont parfois les gouverneurs qui prêtent de leur argent à l'hôpital lorsque les moyens deviennent maigres ou lorsqu'une année se solde par un déficit.

²¹ Ce Jehan Bellenay est maître-bourgeois de la ville à cinq reprises entre 1423 et 1442. Pour en savoir plus : Pierre Pégeot, « Le personnel dirigeant d'une petite ville médiévale : Porrentruy au XV^e siècle », dans *Actes de la société jurassienne d'Emulation 1986*, Porrentruy : SJE, p. 9-23.

²² Si l'on se réfère aux graphiques présentés plus haut, il s'agit des rubriques *rachats de cens* dans les recettes et *mouvements d'argent* dans les dépenses.

²³ En 1439 et 1445, les rentrées d'argent sont diminuées de moitié par rapport aux autres années, ce qui semble correspondre au passage des Ecorcheurs (nom donné à des bandes armées formées d'anciens mercenaires, qui ravagèrent la France du XV^e siècle) dans la région de Porrentruy.

²⁴ Les chausses sont des chaussettes hautes en lin utilisées comme sous-vêtements. Les chapirons sont des coiffes. Les drappes, des vêtements de pauvres. Les robates, des vêtements de femmes.

²⁵ Les céréales, les viandes et les légumineuses proviennent de la région de Porrentruy. Le sel, fortement utilisé à l'époque pour la salaison, provient quant à lui de Salins (Franche-Comté), grand fournisseur de sel à cette époque.

²⁶ Nous avons évalué ce cheptel, d'après nos sources, à quelques chèvres, un porc engraisé durant l'année et tué à la Saint-Martin, et des gelines (poules). Les chevaux sont absents de nos documents.

²⁷ Les dépenses liées à l'achat de viande sont très importantes car on en mange beaucoup, contrairement au beurre, qui représente une importante dépense annuelle car il a un coût élevé.

²⁸ Nous avons cité précédemment l'huile qui est achetée pour fabriquer ces onguents. En dehors de cela, nous n'avons trouvé aucune mention d'autre ingrédient médical. Ces derniers, tels que les herbes et les plantes, étaient certainement cultivés à l'hôpital.

²⁹ Voir l'article de Jean-Claude Rebetz, « Les lépreux », dans *Pro Deo, op. cit.*, p. 242 à 248.

³⁰ Le document, édité par Joseph Trouillat (vol. V, p. 243), est daté de *vicesima septima die mensis januarii, anno domini 1415* (dans le style de Pâques en usage à Besançon et en Ajoie). Si nous convertissions cette date au calendrier actuel, nous serions en réalité en 1416.

³¹ Saint Eloi est le saint protecteur des pauvres. Dans l'hagiographie, c'est lui qui guérit de la gangrène.

³² Elle abrite aujourd'hui le Musée de l'Hôtel-Dieu.